

**UNESCO** La candidature de Le Corbusier est différée une nouvelle fois.

# La Maison blanche ne sera pas inscrite au Patrimoine mondial

LÉO BYSAETH

Depuis quelques jours, tous les signaux étaient au rouge. Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a suivi hier à Paris les conclusions des experts de l'Icomos, différant l'inscription de l'œuvre de Le Corbusier sur sa liste. Même si le rejet n'est pas définitif, il semble toutefois sonner le glas des espoirs chauds de voir un jour la villa Jeanneret-Perret, dite «Maison blanche», inscrite au Patrimoine mondial.

C'est en tout cas l'analyse d'Edmond Charrière, président de l'association Maison blanche: «Dans leur rapport négatif, les experts ont critiqué, entre autres, le trop grand nombre d'objets présentés. Si, comme le permet la décision, une nouvelle candidature est présentée, il est probable que la Maison blanche n'y figurerait plus.» L'association se dit, de plus, «consciente que la villa Jeanneret-Perret ne constitue pas en elle-même une œuvre exceptionnelle de valeur universelle».

## La Suisse s'est «battue»

D'autres éléments plaident en défaveur de l'immeuble chaux-de-fonnier. «Le Corbusier lui-même n'avait pas inscrit ce bâtiment dans son œuvre complète.» En revanche, les deux autres objets suisses – la petite maison de Corseaux et l'immeuble Clarté à Genève – ont, eux, été reconnus par le maître. «Dans ces conditions, je ne suis pas certain que la



La Maison blanche est la première œuvre individuelle de Charles-Edouard Jeanneret, qui ne s'appelait pas encore Le Corbusier. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Suisse se batte pour la Maison blanche.»

A contrario, Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine de la ville, souligne à quel point la Confédération s'est «battue pour que la Maison blanche reste présente sur la liste, malgré les remarques négatives».

La Suisse, on s'en souvient, avait en revanche «lâché» la Villa turque.

La candidature, dite «sérielle», était portée par la France et comprenait 19 objets de six pays. Un des scénarios possibles, selon Edmond Charrière, serait une candidature

uniquement française, visant à classer non plus «l'œuvre de Le Corbusier», mais quelques objets qui font l'unanimité: la Cité radieuse à Marseille, la villa Savoye et la chapelle de Ronchamp.

Une hypothèse pour le moment battue en brèche par

Marc Petit, membre de la délégation française au Comité du patrimoine mondial. Dans un communiqué relayé par le quotidien «Le Parisien», il a assuré: «Nous allons maintenant travailler sur les nouvelles préconisations du Comité du patrimoine mondial avec nos parte-

naires, les experts, la Fondation Le Corbusier et les pays».

Techniquement, le dossier est aujourd'hui «différé», alors qu'il avait été «renvoyé» une première fois. La nuance est de taille. Un dossier «renvoyé» doit être représenté dans les deux ans, après un toilettage. «Différé», le dossier doit être remanié de fond en comble et aucun délai n'est fixé. C'est pourquoi, note Jean-Daniel Jeanneret, «bien malin qui pourrait dire quelles décisions seront prises». En fait, «les portes restent ouvertes pour une nouvelle candidature et entrouvertes pour le maintien de la Maison blanche».

## 2012, année Le Corbusier

L'Icomos, explique-t-il, a critiqué l'ambiguïté de la candidature. S'agit-il de classer l'œuvre d'un architecte génial et dans ce cas pourquoi se limiter à 19 objets? Ou classe-t-on des œuvres qui ont marqué l'architecture moderne et dans ce cas ne doit-on pas inclure des œuvres d'autres architectes? «Dans le premier cas, la Maison blanche trouve tout à fait sa place comme œuvre fondatrice, contenant en germe tout le génie à venir.»

La Ville de La Chaux-de-Fonds a fait part de ses regrets, tout en rappelant, «pour compenser quelque peu cette nouvelle décevante, que 2012 sera une année Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds, avec de nombreux événements prévus». Dont le centenaire de la construction de la Maison blanche... ◉

**PROMOS DU LOCLE** Départ du cortège samedi à 10h depuis le collège de Beau-Site.

## Le défilé aura lieu «Tout en musique!»

C'est la fanfare de La Chaux-du-Milieu qui ouvrira le cortège des Promos du Locle samedi, et la Musique militaire qui le fermera. Le départ est prévu depuis le collège de Beau-Site à 10 heures.

Voici son parcours: rue du Collège, rue de la Concorde, rue J.-F. Houriet, rue du Marais, rue M.-A. Calame, rue du Temple, rue Henry-Grandjean, rue de la Côte, descente sur la rue de France, rue de l'Hôtel-de-Ville (d'ouest en est), rue Henry-Grandjean, passage devant le Casino. Le cortège se terminera devant l'Hôtel de ville.

### Parcours un peu modifié

«Ainsi prévu, le parcours est en fait légèrement modifié par rapport aux éditions précédentes. Le fait est que la configuration de la fête a un peu changé», indique Bernard Gafner, président du comité d'organisation de la manifestation. «La grande scène sera plus grande. Avant, le cortège passait tout droit, place du 1er-Août, devant la grande scène, pour arriver à la Résidence. Là, la



En tout entre 700 et 800 enfants, des écoles infantine et primaire, défilent pendant le cortège des Promos au Locle, samedi prochain. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

scène va complètement fermer la rue.»

Le thème que les écoles ont choisi cette année pour le défilé est «Tout en musique!» En tout, 700 à 800 enfants, des écoles

infantine et primaire défilent.

C'est après avoir passé devant les conseillers communaux et généraux, devant le Casino, que le cortège s'arrêtera et se dislo-

quera vers 11h devant l'Hôtel de ville. Le cortège aura lieu par tous les temps. Information aux curieux: les chars seront décorés samedi matin. Ils suivront le cortège. ◉ SFR

## FRANCE VOISINE

### Le loup a encore frappé

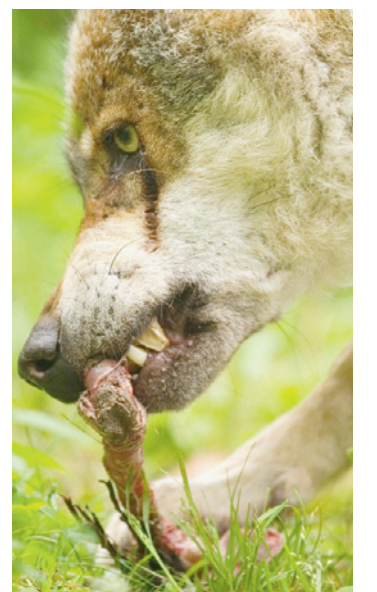
Le loup vient de frapper à nouveau dans le Haut-Doubs. La nuit dernière, il a ciblé des moutons à Chapelle-d'Huin, selon le quotidien français «L'Est républicain». La bête aurait, déjà, à proximité immédiate du village, tué ou blessé une vingtaine de moutons d'un exploitant.

Selon les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, il apparaît prématuré de prendre des mesures, car les habitudes de ce loup ne sont pas encore bien cernées et il pourrait se déplacer vers d'autres espaces. Ce que craignent à l'inverse les éleveurs, c'est que cet animal ne soit qu'un éclaircur et que d'autres loups n'arrivent dans la foulée.

### Circonstances peu claires

Ce loup aurait d'abord attaqué un petit veau à Levier le week-end dernier, dans la nuit de vendredi à samedi passé. Ce soir-là, une cinquantaine d'agriculteurs manifestaient à Pontarlier contre la présence et les dégâts provoqués par l'animal. La réponse du loup aux bergers?

Les circonstances de cette atta-



Le loup en France voisine inquiète les exploitants, dont le bétail est en danger. KEYSTONE

que ne sont pas encore totalement éclaircies. Le petit veau attaqué venait de naître au Gaec de la Ficelle, une ferme située un peu à l'écart de la commune de Levier. Le veau n'a pas été retrouvé. Mais un témoin affirmerait avoir vu le loup emporter sa victime. ◉ SFR